

Au XIII^e siècle règne une grande activité économique, les conditions de vie s'améliorent, les routes sont entretenues, on construit des ponts, la sécurité revient et c'est à cette époque que Fleurey comptera de 600 à 700 feux (soit environ 3000 à 3500 habitants).

En 1309 la duchesse Agnès de France, fille de St Louis, achetait la tierce partie du moulin du pont de Fleurey. La communauté villageoise bien qu'administrée sous l'empire du prieur de St Marcel de Châlon restait tenue à certaines redevances et devoirs à l'égard du duché de Bourgogne.

Par une convention du mois de juillet 1318, le procureur de St Marcel devait chaque année la somme de 42 livres tournois "à cause du marché chacun jeudi et foires quatre fois l'an que M. le duc Eudes III leur avait donnés à Fleurey" (en l'an 1253).

Voici ce qui concerne ces marchés et les redevances qui y étaient dues :

"Monseigneur a à Fleurey une Ale avec foires 4 fois l'an, l'une à my-may, l'autre à my-août, la 3^{me} le jour de la St André et la 4^{me} le jour de la St Blaise.

Sur lesquelles foires le seigneur a un droit d'étalage et vente, à savoir :

- de lestaige, un blanc (pièce de monnaie d'argent)
- de chacune pièce de cuir, 1/2 blanc
- de cheval ferré, 1 blanc
- de porc vendu, 1 blanc
- de la brebis vendue, 1 denier"

Toutes les bêtes qui viennent un autre jour doivent la moitié des sommes déclarées ci-dessus. Excepté ceux de Dijon qui ne doivent rien, ni ceux de Fleurey à Dijon (ce qui devait surtout avantager les dijonnais).

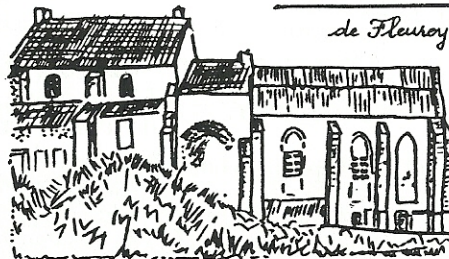
Les prieurs défendaient néanmoins leurs administrés contre les exactions des ducs. En 1320 le duc de Bourgogne ayant voulu prélever une taille sur les habitants de Fleurey à l'occasion du mariage de sa soeur Blanche avec le comte de Savoie, voici ce que lui signifiait le prieur :

"Ledit prieur et hommes de Fleurey disent que ledit prieuré qui est membre de l'abbaye de Cluny et leurs biens et leur justice sont en la garde spéciale du roy, que le duc étant mort, le frère ne peut demander taille pour sa soeur... qu'un duc ou un comte ne peut tailler aucune gens contre leur volonté pour le ma-

riage de sa soeur et mesmement quand ils sont justiciables d'autrui, comme les hommes de Fleurey".

A cette époque, Fleurey comptait dans sa population des artisans renommés. En 1315, Hugues V par un codicille, laissa à Martin de Fleurey, son physicien (médecin), pour ses peines et labeurs et visites, 50 livres dijonnaises. Un tailleur sculpteur avait travaillé à la sépulture du duc Philippe de Rouvres mort de la peste à 16 ans, voici une note le concernant datée de 1357 "Maître Guy le maçon de Florey, demeurant à Dijon, reçut 250 florins pour la façon d'un tabernacle qui devait être mis "environ la sépulture de feu Mgr Philippe de Bourgoigne que Dieu abseil". Le déclin de Fleurey commença avec l'épidémie de peste noire de 1348 qui décima les populations. Dans une lettre patente de 1433 il est question de l'état de Fleurey qui était de 600 à 700 feux avant 1350 mais que depuis cette date, tant par faute de mortalité que par faute des gens d'armes lesdits habitants étaient réduits à 10 pauvres feux. En 1359 et en 1360 le duché fut la proie des anglais et des routiers qui l'occupèrent et le pillèrent tuant de nombreux habitants. Ces exactions jointes aux mortalités de la peste amenèrent le dépeuplement et la ruine du pays. Courtépée dit qu'à cette époque "plusieurs villages furent réduits en solitude".

Le Prieuré Saint-Marcel
de Fleurey-sur-Cuche.



Ancien Prieuré de Fleurey-sur-Cuche
d'après un dessin du début du XIII^e siècle
La nef - la croisée du transept - le chœur

"L'histoire de ce prieuré est mal connue par suite de l'absence presque totale d'archives. Il faut se résigner à l'établir seulement par recoupements... Aussi loin que l'on puisse remonter, le village de Fleurey et son prieuré furent sous la dépendance de l'abbaye de Saint-Marcel de Châlon fondée vers 570 par le roi Gondar. Le prieuré paraît avoir atteint son apogée au XII^e et XIII^e siècles. Au début du XIV^e siècle, la duchesse Agnès donne au prieuré tout ce qu'elle possédait à Fleurey... mais le prieuré semble décliner. On ne trouve plus à partir du début du XIII^e siècle un prieur distinct de celui de Saint-Marcel-lès-Châlon. Il n'y a certainement plus de religieux... au XVII^e siècle, le prieuré était en partie ruiné. Puis Fleurey, comme Saint-Marcel-lès-Châlon, devint la possession des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Etienne qui avaient été expulsés d'Angleterre au milieu du VIII^e siècle. Sans doute ils n'y habitèrent jamais, se contentant de toucher les revenus de la seigneurie. Le prieuré fut vendu comme bien national. La chapelle fut convertie en habitations particulières et l'est encore aujourd'hui. A l'occasion d'une promenade, vous pourrez voir le prieuré de l'extérieur. Il est situé au fond d'une impasse privée donnant sur la rue de l'Église.

Informations extraites d'un article rédigé
par Albert Colombet.